

COMMUNE DE JUSSY

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 7 mars 2016

Le Conseil municipal de la commune de Jussy est convoqué en séance ordinaire sur un avis de la Présidente daté du 18 février 2016

Salle du Conseil Municipal, Mairie de Jussy

ORDRE DU JOUR :

- 1.Approbation du procès-verbal de la séance du 1er février 2016
- 2.Communications du bureau du conseil municipal
- 3.Communications générales du maire et des adjoints
- 4.Transformation du 1er étage de l'ancienne chapelle. Bouclement du crédit d'investissement de CHF 160'594.70.Délibération
- 5.Recherche de sites de stockage. Point de la situation
- 6.Plan directeur des DCMI-ME. Délibération
- 7.Rapport des présidents de commissions et de l'exécutif sur les affaires en cours
- 8.Fixation des dates des prochaines séances pour les commissions
- 9.Divers

Séance ouverte à 20h00

Séance levée à 22h03

Présidence de séance : Catalina Kauz, présidente du Conseil municipal

Secrétaire du Conseil municipal : René Beaud

Présents : Josef Meyer, Maire

Denis Chenevard, Adjoint

Patricia Crousaz Pantet, Isabelle Dürr, Eric Grand, Richard McAllister, Alain Magistra, Philippe Othenin-Girard, Camille Pinget, Myriam Rivollet, Olivier Sommer, Grégoire Stoky, Deborah Wegmuller, conseillers municipaux

Excusée : Géraldine Mathieu, conseillère municipale, Anne-Françoise Morel, adjointe.

Approbation du procès-verbal de la séance du 1er février 2016

Approbation du procès-verbal de la séance du 1er février 2016

4998 Mme la Présidente signale que la commission Finances, Administration, Affaires économiques, M. Richard McAllister, Président, et Mme Anne-Françoise Morel, Adjointe a été oubliée sous point N° 4909. Elle n'avait rien à signaler. Aucune autre remarque n'étant formulée le procès-verbal est adopté avec remerciements à son auteur

Communications du bureau du conseil municipal

Communications du
bureau du conseil
municipal

- 4999 Une séance de mise à niveau pour l'utilisation des tablettes va être organisée. Un Doodle permettra chacun de trouver la meilleure date possible.
Les conseillers sont invités à participer à la course populaire à travers le Coteau à Bernex le 23 avril prochain.

Communications générales du maire et des adjoints

Communications
générales du maire et
des adjoints

- 5000 M. Josef Meyer, Maire
Statistique du chômage à fin janvier 22 personnes. Diminution de 2 unités par rapport au mois de décembre 2015. Population à ce jour 1285 personnes. Augmentation de 3 par rapport à fin janvier 2016.
Rentrées fiscales 2015. Elles sont mauvaises. En dessous du budget. Manque de fiabilité des estimations communiquées par l'Etat. 2015 basées sur l'estimation 2014. Des investissements seront peut-être à prévoir. Manque de l'ordre de CHF 350'000.00. Il sera peut-être nécessaire d'adapter le budget 2016 en conséquence. Les chiffres plus précis seront communiqués lors de la prochaine séance de ce conseil.
Cour des comptes. Un audit financier et de gestion a été réalisé sur l'entretien des voies publiques cantonales. Il ressort de ce document que des voiries de la ville de Genève seraient attribuées au domaine public cantonal. En contrepartie des voies cantonales situées en campagne seraient attribuées au domaine public communal. La route de Bellebouche passerait pour son entretien à la commune de Jussy. Avec en corollaire une augmentation substantielle de notre budget d'entretien. Une bagarre extrêmement rude va s'engager.
08h10 Arrivée de M. Olivier Sommer, conseiller municipal.
Station d'épuration des eaux usées à Monniaz. Elle ne correspond plus aux normes actuelles et fonctionne extrêmement mal. 3 variantes sont proposées pour améliorer cette situation. 1ère variante, reconstruire, coût CHF 2,5 mio. 2ème variante raccordement sur le réseau de Jussy, coût CHF 5,2 mio. 3ème variante, raccordement sur la France, coût CHF 800'000.00. Le rêve de pouvoir enterrer tous les services en direction de Monniaz s'éloigne. Mme Déborah Wegmuller se pose la question de savoir pourquoi favoriser l'écoulement en direction du village. M. le maire lui répond. La creuse d'une seule fouille entre Jussy et Monniaz pour tous les services permettrait d'améliorer la sécurité le long de cette artère. La fibre optique nécessaire aux habitants pourrait également être acheminée par la même occasion. Quant aux passages à grenouilles, les milieux intéressés à une telle réalisation estiment que c'est à la commune de s'organiser en conséquence.
Constructions sauvages. 2 dénonciations ont été adressées au DALE pour des constructions sur Lullier et à la route de Jussy. Le dossier portant sur des constructions illicites en bas d'une parcelle située en zone agricole suit son cours. La construction d'un hangar autorisé sur la même parcelle fait l'objet d'une attention particulière.
Ecole. Selon les dernières statistiques. L'effectif est de 115 élèves. 22 viennent d'autres communes. 5 Jusserands fréquentent d'autres classes du canton. Ces chiffres sont pris en compte dans la péréquation.
Naturalisation facilitée. Octroyée à M. Jean-Louis Marie Roux à Jussy. Cantons Genève et Soleure. Communes Genève et

Deitingen.

Boulangerie de Jussy. La faillite a été prononcée. Des discussions sont menées entre les parties. Les propriétaires recherchent des solutions afin de maintenir un tel commerce à Jussy.

Pompiers. 2 alarmes pour des privés. Porte bloquée et pompage d'eau. Mieux définir le cadre des interventions en concertation avec l'Etat-major. Une facturation n'est pas à exclure.

Procès-verbaliste pour les commissions. Un accord a été trouvé avec M. Pierre Pricat de Meinier. Un vade-mecum sera transmis après une rencontre fixée très prochainement avec le secrétariat.

Fondation pour le Logement de la commune de Jussy.

L'organigramme 2015/2020 est distribué. Il est joint au présent procès-verbal.

M. Denis Chenevard, Adjoint.

Préavis délivrés pour des autorisations de construire.

Favorable. 18.02.2016. M. Christophe Chenevard. Chemin de la Vigne à Jean. Construction d'un poulailler. Modification de l'implantation d'un poulailler GRTA, de silos, d'une citerne à gaz, d'une fosse à purin et d'un bassin de rétention.

Favorable. 18.02.2016. M. Christophe Chenevard. Chemin de la Vigne à Jean. Construction d'un hangar agricole. Prolongement avant-toit du hangar agricole.

Défavorable. 18.02.2016. M. Christophe Chenevard. Chemin de la Vigne à Jean. Construction d'un hangar agricole.

Elargissement des façades Nord-Ouest et Sud-Est par l'extension du bardage.

Favorable. 29.02.2016. Mme Verena Best, Route de la Gara 34, Jussy. Installation d'une citerne à gaz enterrée.

M. Josef Meyer, Maire, en l'absence de Mme Anne-Françoise Morel, Adjointe.

Accusé de réception du 09.02.2016 du Département présidentiel. Délibération du 7 décembre 2015 approuvant un crédit budgétaire supplémentaire 2015 de CHF 268'861.15 destiné à des amortissements complémentaires sur trois crédits.

Transf. 1er étage ancienne chapelle. Boucllement crédit investissement CHF 160'594.70. Délibération

Transf. 1er étage
ancienne chapelle.
Boucllement crédit
investissement CHF
160'594.70.
Délibération

- 5001 En préambule au vote de ce texte, M. Eric Grand, Président de la Commission Travaux, Constructions, Cimetière, transmet le préavis favorable de cette dernière. Il relève que les travaux complémentaires étaient justifiés. Les chiffres ont été analysés. Le coût de cette rénovation est jugé raisonnable.

Aucune autre question n'étant posée, Mme la Présidente donne lecture de la délibération.

Vu l'article 30, article 1, lettre e de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984,

vu, l'acquisition par la commune de Jussy de la parcelle N°134, feuillet 29 de la commune de Jussy, d'une surface de 3'349m², avec habitation à deux étages et appentis, ayant fait fait l'objet d'une délibération en date du 10 décembre 2012,

vu, le montant de CHF 1'050'000.00 comptabilisé au patrimoine administratif pour la partie réservée à la salle communale,
vu la nécessité d'effectuer des travaux de rafraîchissements de ce local,

vu, que l'ensemble de ces travaux a fait l'objet de diverses

presentations en commissions des bâtiments et au conseil municipal,
 vu, que des travaux complémentaires ont été nécessaires, notamment pour des fenêtres, des volets, de la peinture, en électricité,
 vu, l'investissement figurant au budget de l'année 2015 pour un montant de CHF 100'000.00,
 vu, que le coût réel de cette réalisation s'élève à CHF 160'594.70, selon factures réglées à ce jour,
 vu, l'analyse des coûts réalisée par le président de la commission Travaux, Constructions, Cimetière en date du 18 janvier 2016,
 vu le tableau récapitulatif figurant en annexe,
 vu, le préavis favorable émis par la commission Travaux, Constructions, Cimetière en date du 28 janvier 2016,
 sur proposition de Monsieur le Maire,
 le conseil municipal

DECIDE

Par 11 Oui, 0 Non et 0 Abstention, à l'unanimité

1. D'ouvrir à Monsieur le Maire un crédit de CHF 160'594.70 destiné à la transformation de la salle communale sise au 1er étage du bâtiment sis sur la parcelle N°134, feuillet 29 de la commune de Jussy,
2. De comptabiliser la dépense dans le compte des investissements puis de la porter à l'actif du bilan de la commune dans le patrimoine administratif.
3. D'amortir la dépense au moyen de 20 annuités qui figureront au budget de fonctionnement dès 2016.

Recherche de sites de stockage. Point de la situation

Recherche de sites de stockage. Point de la situation

- 5002 M. le Maire rappelle que le canton de Genève recherche des sites afin d'ouvrir des décharges contrôlées pour matériaux inertes n'accueillant que des matériaux d'excavation non pollués. DCMI.ME. Des sites ont été retenus sur la commune dans 2 secteurs potentiels. Un site prioritaire Les Echanex. En réserve 1, le site des Meurets. M. le Maire rappelle que les propriétaires sont contre la réalisation de ces projets. L'endroit idéal serait le secteur des Echanex.
- L'Etat de Genève recherche également des secteurs potentiels pour l'implantation d'un site stockage des mâchefers dans le canton de Genève. Décharge contrôlée Bioactive. Ce dossier a également fait l'objet de reportages dans la presse. Trois sites potentiels sont situés sur notre territoire.
- Le 1er site est situé près du point le plus haut du village, dans le secteur triangle de la Moillette, Clair Vivre. La visibilité serait catastrophique. Un risque de montagne de matériaux n'est pas exclure.
- Le 2ème site est situé en forêt. Evacuations des eaux usées par les égouts à la hauteur du stand de tirs
- 3ème site situé sur la gauche de route de Monniaz, il pourrait s'étendre jusqu'à la route des Etolles. Des travaux devraient être réalisés pour déverser les rejets d'eau dans les égouts jusqu'à la route de Bellebouche. Moins visible car situé entièrement en forêts. Plantations de taillis.
- La durée de vie d'un tel site peut être estimée à 30 ans. La pollution reste pour toujours. Le passage des camions est un

véritable souci.

La réalisation d'un tel projet est exclu dans de la zone agricole. La seule possibilité réside dans la forêt. Nous sommes clairement en danger aujourd'hui.

Le choix du site devrait intervenir d'ici un an. Le processus devrait durer de 2 à 3 ans. L'exploitation du site est prévue pour 2022. À l'heure actuelle les mâchefers sont traités à Aire La Ville et dans le Jura Bernois. Il est répondu à M. Eric Grand que cette recherche de site ne concerne que du stockage pour notre canton. Une procédure identique est menée sur le canton pour le stockage de matériaux vaudois et valaisan. L'intérêt public va primer. M. Eric Grand est contre tout usage de la zone agricole. Notre région se trouve dans le viseur de l'Etat. Tout doit être étudié. Des questions sont posées sur les risques liés à des maladies. On est très mal placé, il est très difficile de se battre et d'avoir des idées que les autres n'ont pas. L'information continuera à se faire. Les discussions tournent en rond jusqu'à présent.

Au sujet du site de stockage pour matériaux terreux, la discussion est relancée par M. Olivier Sommer qui est défavorable aux 2 projets. Le conseil municipal est plutôt convaincu par le projet des Echanex, le projet des Meurets semble être mis de côté. Selon d'autres conseillers, il serait judicieux de donner un signal positif afin de montrer que nous ne sommes pas contre toutes les demandes formulées. Il est précisé qu'en cas de refus des propriétaires rien ne pourra se réaliser. Les communes d'Anières et de Corsier ont acceptés par résolution les lieux de stockages proposés sur leurs territoires. Il est également signalé que l'un des lieux évoqué pour le stockage des mâchefers est situé près de la parcelle des Echanex. Par la bouche de la présidente de la commission Agriculture, Environnement, Mme Deborah Wegmuller il est confirmé que la commission préavis négativement ce projet de stockage de matériaux terreux sur le sol communal.

Plan directeur des DCMI-ME. Délibération

Plan directeur des
DCMI-ME.
Délibération

- 5003 Le projet de délibération étant en mains des conseillers, Mme la Présidente annonce que le bureau a été saisi de 2 propositions d'amendements de M. Eric Grand.

1er amendement :

Le conseil municipal décide : que le trafic de transit des poids lourds soit interdit dans le centre du village, la route des Beillans, ainsi que dans les hameaux : des Peutets et de Lullier.

Par cet amendement le motionnaire veut éviter que le trafic des poids lourds généré par une telle décharge amène de fortes nuisances aux habitants du village et des hameaux. Le nombre de camions de 32 tonnes serait important.

Au vote cette proposition d'amendement est acceptée par 6 Oui, 5 Non et 0 Abstention, elle figurera dans le texte de la résolution

2ème amendement :

Le conseil municipal décide : qu'une mesure d'accompagnement soit réalisée par :

1. Relevé des pollutions (sur le territoire communal) émanant des moteurs à explosions.

a. Durant l'année, précédant l'exploitation de chaque décharge

- b. Pendant toutes la période d'exploitation des décharges
- c. Durant l'année suivant la fin de l'exploitation de chaque décharge

Par cet amendement, M. Grand veut attirer l'attention sur le degré de pollution qui était mesuré dans les bois de Jussy. Les services de l'Etat ne fournissent plus aucun chiffres sur ce sujet. Il est important de préserver la santé de nos habitants.

Au vote, cette proposition d'amendement est refusée par 2 Oui, 3 Non et 6 Abstentions.

M. Eric Grand, estime qu'il serait judicieux de ne pas tout refuser. Une telle décharge n'apporte aucune nuisance si ce n'est celle des poids lourds. Il souhaite que ce conseil soutienne l'exécutif dans cette démarche avec le canton. Mme Camille Pinget préavis favorablement le projet de résolution amendé.

Aucune autre question n'étant posée, Mme la Présidente donne lecture de la résolution.

Vu le projet de plan directeur des DCMI-ME déposé au Département de l'environnement, des transports et de l'agriculture (DETA) en mars 2015,
vu l'enquête publique publiée dans la FAO le 20 mars au 19 mai 2015,
vu l'opposition verbale manifestée à ce projet par les agriculteurs propriétaires des parcelles pressenties du territoire de la commune de Jussy,
vu le préavis négatif émis par l'exécutif communal en date du 19 mai 2015,
vu la synthèse des observations reçues à l'issue de l'enquête publique par le département de l'environnement, des transports et de l'agriculture (DETA) le 4 novembre 2015,
vu le préavis défavorable émis par la commission Agriculture et Environnement en date du 18 janvier 2016,
sur proposition de l'exécutif,
le Conseil municipal décide par 0 voix pour, 11 voix contre et 0 abstention
de préavis défavorablement le projet de plan directeur des décharges contrôlées pour matériaux inertes – matériaux d'excavation non pollués (DCMI-ME), site N°AL 4, au lieu-dit Les Meurets
le Conseil municipal décide par 4 voix pour, 4 voix contre et 3 abstentions. Soit égalité des voix.
Départagé par le vote de la Présidente qui accepte cette résolution.
Résultat final : 5 voix pour, 4 voix contre et 3 abstentions,
de préavis favorablement le projet de plan directeur des décharges contrôlées pour matériaux inertes, matériaux d'excavation non pollués (DCMI-ME), site N° AL 2, au lieu-dit Les Echanex
sous réserve de l'accord des propriétaires concernés,
sous réserve d'un accord à trouver avec la commune de Jussy pour le transit des camions sur l'ensemble du territoire communal,
sous réserve que le trafic de transit des poids lourds soit interdit dans le centre du village, la route des Beillans ainsi que dans les hameaux des Peutets et de Lullier, (amendement de M. Eric Grand) accepté par 6 voix pour, 5 voix contre et 0 abstention,
Conformément à la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984, à la loi sur la gestion des déchets du 20 mai 1999 et à la loi sur les gravières et exploitations assimilées du 28 octobre 1999,

qui figurent sur les plans du DETA, Direction générale de

l'environnement, Service de géologie, sols et déchets (GESDEC) de mars 2015 joints à la présente résolution.

Par 0 Oui, 11 Non, 0 abstention, le projet de plan directeur des décharges contrôlées pour matériaux inertes et matériaux d'excavation non pollués (DCMI-ME), site N°AL 4, au lieu-dit Les Meurets est refusé

Par 4 Oui, 4 Non et 3 Abstentions. Egalité des voix. Le vote de Mme la Présidente est requis. Résultat final, 5 Oui, 4 Non et 3 Abstentions. Le plan directeur des décharges contrôlées pour matériaux inertes et matériaux d'excavation non pollués (DCMI-ME), site N° AL 2, au lieu-dit Les Echanex est accepté.

Rapport des présidents de commissions et de l'exécutif sur les affaires en cours

Rapport des présidents de commissions et de l'exécutif sur les affaires en cours

5004 Stratégie, Personnel, Développement, M. Philippe Othenin-Girard, président, et M. Josef Meyer, Maire :
Réunion du 14.01.2016 Discussions sur le stockage des mâchefers et avancée du dossier « Hameaux », dépôt du dossier technique
Finances, Administration, Affaires économiques, M. Richard McAllister, président :
Réunion du 02.02.2016. Analyse des premiers chiffres de la comptabilité. A revoir au moment des résultats communiqués par le canton. La commission souhaite suivre de plus près les grandes dépenses annuelles en regard des budgets votés.

Affaires sociales, Ecole, Sports, Mme Myriam Rivollet, présidente :

Réunion du 09.02.2016. Thèmes abordés, le parlement de jeunes, projet d'invitation des jeunes de 15 à 25 ans pour participer à un conseil municipal. Questions sur la pertinence de mener à terme un tel projet. Association avec l'école, en accord avec la directrice d'une sensibilisation des élèves au tri des déchets. Il est relevé qu'il est important de suivre la voie hiérarchique.

Organisation de la sortie des jeunes.

Mme Myriam Rivollet interpelle M. le Maire au sujet de l'article paru dans la Tribune de Genève au sujet du soi-disant refus de la commune de Jussy d'organiser cette sortie avec la commune de Presinge. Les membres de la commission se sont sentis blessés par les propos rapportés qui ne traduisaient pas les soucis posés par la gestion d'un groupe composé de plus de 120 jeunes. Pour notre seule commune ce ne sont pas moins de 80 personnes inscrites pour la prochaine sortie avec très peu d'accompagnants qui se sont proposés pour l'encadrement. M. le Maire est cordialement invité à se joindre à ce groupe. L'invitation est acceptée par le magistrat. M. le Maire regrette que l'article en question ne reflète pas les propos tenus avec la journaliste. Néanmoins il confirme que l'avenir est dans la collaboration entre petites communes. Le dialogue qui existe est encore à améliorer. Une séance est prévue avec les autorités de Presinge afin de préciser notre position et de confirmer notre volonté de collaboration.

Travaux, Constructions, Cimetière, M. Eric Grand, président, et M. Denis Chenevard, Adjoint : Rien à signaler. Pas de nouvelle séance tenue..

Agriculture, Environnement, Mme Deborah Wegmuller, présidente, et M. Denis Chenevard, Adjoint : Pas de nouvelle

séance.

Fixation des dates des prochaines séances pour les commissions

Fixation des dates des
prochaines séances
pour les commissions

5005 Stratégie, Personnel, Développement : 10.03.2016, à 20h00
Finances, Administration, Affaires économiques : 19.04.2016 à 19H00
Affaires sociales, Ecole, Sports : 26.04.2016 à 20H00
Travaux, Constructions, Cimetière : 11.04.2016, à 18h30
Agriculture, Environnement : 14.03.2016, à 20h00

Divers

Divers

5006 Ouverture de la Maison de Clair-Vivre le samedi 9 avril 2016. M. Jean-Daniel Baud est à la recherche de volontaires pour le nettoyage des extérieurs et pour l'entretien de l'intérieur. Inscription sur son portable N° +41 (79) 2124570
Préparation du budget 2017. Mme Déborah Wegmuller préconise une réunion des Présidents avant la présentation au Conseil Municipal. Une ébauche de budget devrait être préparée pour le mois de juin. Un échéancier va être demandé à Mme Anne-Françoise Morel, Adjointe.
Rapport administratif. M. Philippe Othenin Girard aimerait savoir si un travail est attendu de la part des commissions. Il lui est répondu que pour l'instant pas. Le document devrait être plus aéré avec des textes très courts. Dossier à suivre.
Dernier tous ménages. Ne semble pas trouver l'adhésion d'une partie des conseillers. Le côté un peu trop chaotique de la présentation dérange. L'ancienne version plus rigide semble plus facile à lire.
Bureau de vote. M. Eric Grand se renseigne sur l'activité qui est attendue des remplaçants des responsables désignés comme président € ou vice-président€. Mme Catalina Kauz lui répond. M. Eric Grand s'inquiète du respect par nos prestataires des conventions collectives et de l'aptitude de ces derniers à honorer leurs charges sociales. La commune y veille, une liste des moutons noirs est reçue chaque mois en mairie. M. le Maire lui répond que la règle est d'acheter local, dans le but de conserver un tissu social pour notre village. La disparition d'un commerce pour notre collectivité est toujours regrettable.
Concert du Chœur du Collège de Saussure au Victoria-Hal en soutien au dispensaire social Elliniko d'Athènes. Dirigé par M. Philippe Othenin Girard. Musique de Mikis Theodorakis. Axion Esti Oratorio d'après un poème de d'Odysseas Elytis le 27 avril 2016 à 20h00.

La Présidente :
Catalina Kauz



Le Vice-Président :
Philippe Othenin-Girard



Le Secrétaire :
René Beaud

